Blicq un foulard en soie qu'elle avait dérobé à ses patrons. Marie Riquier est condamnée à quarante jours de prison avec application de la loi Bérenger.

MENDIANT DANGEREUX. — C'est un mendiant dangereux que Arthur Desurmont, journalier à Roubaix ; grand gaillard, bien découpé, encore très jeune et très vigoureux, il parcourt Roubaix, Tourcoing et les communes avoisinantes, entrant de force dans les maisons où se trouvent des femmes seules, et il exige impérieusement la charité.

Desurmont, qui est un alcoolique, refuse absolument de travailler ; il a déjà encouru de nombreuses condamnations auxquelles veut s'ajouter celle d'aujourd'hui à un mois de prison pour mendicité.

AFFAIRES DIVERSES. — Hector Clery, 29 ans, ouvrier peigneur à Roubaix, rue du Gros-Saule, a été arrêté samedi après-midi vers deux heures, rue de l'Alma, pour ivresse et outrages aux agents ; c'est un dangereux récidiviste, à qui cette fois le Tribunal inflige quinze jours de prison et cinq francs d'amende. — J.-B. Glasbeck, 65 ans, journalier à Mouscron, quarante-huit heures de prison avec sursis pour mendicité à Wattrelos. — Pour fraude de 3 kil. de café et de 100 gr. de tabac, valeur 10 fr. 55, à Wattrelos, privé du Rossignol, le 27 juin, vers sept heures un quart du soir, deux mois de prison et cinq cents francs d'amende à Victorine Landrieux, ménagère à Roubaix, rue de Condé, cour Vicquint. — Victor Barlage, 36 ans, employé de commerce à Armentières, a fraudé 200 gr. d'allumettes et 1 kil. de tabac, à Tourcoing, chapelle Six, le 28 juin, vers une heure trois quarts du soir. Deux mois de prison et cinq cents francs d'amende.

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

A PROPOS DES CARTES D'ABONNEMENT D'OUVRIERS AUX TRAMWAYS

Tourcoing, le 1er juillet 1902.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Je prends la respectueuse liberté de venir solliciter de votre bienveillance habituelle de vouloir bien insérer dans votre estimable journal la réclamation suivante au sujet des cartes d'abonnement.

La Compagnie des Tramways exige que les cartes d'abonnement soient retirées les dimanches seulement de 10 heures à midi à la salle d'attente.

Bien de ces abonnés demeurent à l'extrémité de la ville ; ne serait-il pas plus commode pour eux de les retirer après leur journée de travail, puisqu'ils passent à l'endroit où les cartes sont distribuées, plutôt que de se déranger deux où trois fois à rien si la carte n'est pas encore prête.

J'espère que cette réclamation sera écoutée par la Compagnie.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, l'expression de mon profond respect.

Un abonné.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements

V. X. 265. — Adressez-vous à un bureau de poste, puisque vous voulez vous les procurer avec une largeur petite. — A. L. 55. TOURCOING. — Le sieur Bouquéraise à Lille. — A. L. ROUBAIX. — Les principaux journaux de Paris et de province ont publié des extraits de l'étude de M. Berthelot, parues récemment, dans la « Revue des Deux Mondes ». — JOSEPH D. — 1. Six mois ; 2. Douze mois. — A. CYRANO. — 1. Au moment de votre déménagement, avec les jeunes gens de votre classe, vous réclamerez comme amateur colombophile. 2. Non ; 3. Chez un changeur. — D. V. — Si la marque du violon est vraiment d'origine certaine que l'instrument a quelque valeur. Essayez-en mieux état ? Voyez un professeur de violon ; il vous renseignera sans doute. — UN RAISONNABLE. — Si la clause stipulée dans le bail, vous pouvez forcer le propriétaire à faire peindre. Un arrangement à l'amiable est toujours préférable. — K. C. — Nous vous conseillons de ne pas exposer votre argent dans ces lotteries étrangères. — BOUR T T T. — Répondez quelques grammes de sulfate de cuivre en poudre pendant la nuit sur le chemin parcouru par les limaces. Recommencez cette opération pendant quelques jours et vous serez débarrassé de ces visiteuses gênantes. Le sulfate de cuivre étant un poison dangereux, si vous avez des enfants dans la maison, dès le matin faites laver et enlever toute trace de sulfate. Le sel de cuisine fait mourir également les limaces, mais moins sûrement. — E. S., ROUBAIX. — Études de St-Jacobs, de Zuileco, méthode d'Arban. Un marchand de musique fera la demande lui-même.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — « Le Chœur Nadaud » donnera le dimanche 20 juillet, son grand concert d'été pour les familles des membres honoraires et sociétaires. Ce concert sera donné au square Pierre Catteau. Notre excellent orphéon s'est assuré le gracieux concours de la Fanfare Municipale de Lannoy qui est reputée comme l'une des meilleures de notre région. C'est M. Mignot qui avec son talent et sa grande autorité dirige cette société. Si le temps se met de la partie nous aurons à un véritable concert artistique.

NORD

LE CONCOURS AGRICOLE DE BAILLEUL. — Dimanche et lundi, ont eu lieu, à Bailleul, les fêtes du concours d'animaux reproducteurs de la race bovine flamande pure.

Dans la liste des prix nous relevons les noms suivants :

Première catégorie : race flamande pure. — Prix supplémentaire à M. Narcisse Delattre, à Lompret. — 2e section : taureaux ayant deux dents et plus de remplacement. 5e, M. Alex Ghestem, à Verringhem. — 4e section : génisses ayant deux dents de remplacement. 2e, M. Alix Ghestem, à Verringhem. — Prix supplémentaire : M. Julien Jansen, à Cappelle. — 5e section : génisses ayant plus de deux dents de remplacement. Julien Jansen, à Cappelle. — 8e section : vaches en état de gestation. 1er M. Adolphe Cousin, à Morseele-Bailleul. — 9e section : vaches en lait, ayant au plus 6 dents de remplacement. 2e, M. Alix Ghestem, à Verringhem ; 3e, M. Narcisse Delattre, à Lompret ; 4e, M. Adolphe Cousin, à Morseele-Bailleul. — Prix supplémentaire : M. Léon Verder, à Lompret. — 2e catégorie : races dérivées de la race flamande : 1re section : génisses sans dents de remplacement. 2e, M. Alix Ghestem, à Verringhem ; 3e, Jules Debonet, à Bondues ; 4e, Narcisse Delattre, à Lompret. — 2e section : génisses ou vaches ayant au plus 4 dents de remplacement, en lait ou en état de gestation très apparente. 1er prix, M. Alix Ghestem, à Verringhem ; 3e, M. Narcisse Delattre, à Lompret. — 3e section : vaches de tout âge jusqu'à huit ans, en lait ou en état de gestation très apparente. 1er, M. Alix Ghestem, à Verringhem ; 2e, M. Léon Verder, à Lompret ; 4e, M. Narcisse Delattre, à Lompret ; 5e, M. Adolphe Cousin, à Morseele-Bailleul. — 3e catégorie : prix d'ensemble. Lots composés de cinq animaux ; 1 taureau, 2 génisses et 2 vaches : 2e, M. Alix Ghestem, à Verringhem.

LE VOL DES MINES D'ANICHE. — UNE ARRESTATION EN ITALIE. — L'inspecteur de police Robino a mis en état d'arrestation le sieur Jean Cordola, né à Sux, contre lequel le parquet de Douai avait lancé un mandat d'arrêt pour un vol de 16.000 francs commis en janvier au préjudice des mines d'Aniche, un jour de paie.

Le sieur Cordola avait depuis plusieurs mois, et sous un faux nom, ouvert un restaurant.

Un autre de ses complices a déjà été arrêté à son arrivée en Italie peu de jours après la découverte du vol.

POUR LES PROCHAINES ASSISES. — La Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Douai a renvoyé la nouvelle affaire suivante devant les prochaines assises :

Mœurs à Anhiers : Charles d'Hooghe, âgé de 31 ans, ouvrier peintre, né et demeurant à Tourcoing, est accusé d'avoir, le 14 mai dernier, à Anhiers, commis un attentat aux mœurs sur un jeune garçon, alors âgé de moins de 13 ans.

NOMINATION JUDICIAIRE. — M. Lauge, substitut du procureur général à Caen, est nommé procureur de la République à Valenciennes, en remplacement de M. Morand, qui conservera, sur sa demande, ses fonctions de substitut du procureur général à Caen.

ASSOCIATION DE PREVOYANCE ET DE SECOURS MUTUELS DES MÉDECINS DU DÉPARTEMENT DU NORD. — L'assemblée générale annuelle de l'Association de prévoyance et de secours mutuels des médecins du département du Nord a eu lieu ce matin, à midi et demi, dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de Cassel, sous la présidence de M. le docteur Olivier, de Lille.

A l'issue de la séance, vers deux heures, ses membres présents se sont rendus à l'Hôtel du Sauvage, où devait avoir lieu le banquet. La plus franche cordialité n'a cessé de régner pendant ce banquet, qui avait été fort bien organisé par M. le docteur Heem, de Cassel.

LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord sur les conclusions du deuxième bureau tendant à l'annulation des opérations électorales de l'arrondissement de Jonzac :

Ont voté pour : MM. Bersez, Cardon, Debève, Debièvre, Defontaine, Delaune, Delory, Dron, Evrard-Elbeuf, Lepez, Loze, Pasqual, Selle. — Contre : MM. Cochin, Dansette, Delaucey, Grousseau, Guillain, l'abbé Lemire, de Montalembert, Plichon. — N'a pas pris part au vote : M. Eugène Motte. — Absent par congé : M. Barrois. — Les conclusions ont été adoptées par 317 voix contre 191.

— Sur les conclusions du septième bureau, tendant à l'annulation des opérations électorales de l'arrondissement de Compiègne (Oise).

Ont voté pour : MM. Bersez, Cardon, Debève, Debièvre, Defontaine, Delory, Dron, Evrard-Elbeuf, Lepez, Pasqual, Selle. — Contre : MM. Cochin, Dansette, Delaucey, Grousseau, Guillain, l'abbé Lemire, de Montalembert, Eugène Motte, Plichon. — N'a pas pris part au vote : M. Lozé.

BELGIQUE

LETTRE DE BRUXELLES

Bruxelles, 30 juin. — Les vacances parlementaires voyent généralement éclore une série de projets : ceux émanant de l'initiative des parlementaires (ou de membres du gouvernement), les autres étant plutôt d'ordre administratif. Il en sera cette année comme les précédentes.

— × —

Le premier, le « Journal de Roubaix » a parlé de la réforme électorale communale qui est « dans l'air ». Depuis lors, un certain nombre d'organes de la presse ont confirmé nos prévisions. Qu'une retouche à la législation électorale communale soit dès à présent décidée « en principe », cela n'est pas douteux. Aurait-elle quelque chose d'essentiel ? Le résultat n'en sait encore rien. Ce qui paraît probable, c'est qu'elle tendra à une certaine unification de nos lois électorales.

Nous avons, sur le terrain politique, trois corps électoraux différents : un pour le Sénat et les Conseils provinciaux, un pour la Chambre (composé d'électeurs de 25 ans, tandis que ceux du Sénat doivent avoir au moins 30 ans), un pour la commune. Le mode de voter n'est pas le même pour les Chambres que pour la province et la commune. Les dispositions des « suppléants » se fait aussi suivant des règles autres. Enfin, tandis que les élections à la province sont régies majoritairement, les élections pour la commune sont mixtes — majoritaires dans beaucoup de cas, proportionnelles dans d'autres — alors que les élections pour les Chambres sont exclusivement proportionnelles, avec cette particularité que les associations politiques arrêtent l'ordre d'élection de leurs candidats.

Il est semblable qu'il faille s'espérer une unification complète de nos diverses lois électorales : notamment en ce qui regarde la question, si discutée encore, de l'ordre de présentation des candidats et celle de la répartition des « suffrages de préférence ». Aussi, croyons-nous que le gouvernement n'y songe pas.

Mais il serait non moins intéressant d'établir des règles uniformes touchant les conditions d'âge, de résidence et autres exigées des électeurs aux divers degrés. Selon toute probabilité, cette uniformisation sera l'une des parties essentielles du prochain projet gouvernemental.

Les conseillers communaux supplémentaires, de leur côté, semblent avoir vécu. Ils auront vécu que le terme d'un mandat électoral — huit ans ! — les paraît trop éloigné, les parlementaires eux-mêmes et les n'ont pu avoir, du reste, du moins le sur le terrain provincial ou sur le terrain national.

La grande difficulté est celle de savoir s'il faut ou non faire aux élections provinciales et aux élections communales, d'une manière absolue et générale, l'application du système proportionnaliste. La droite des Chambres est restée, jusqu'à présent, hostile à la représentation proportionnelle sur le terrain législatif. Ses adversaires pour les conseils des Chambres se défient de toute extension qui en rendrait faire et la combattront énergiquement si elle est proposée. Ce n'est pas à dire que, sur des assemblées nationales et générales et d'une autre partie importante de la droite, le gouvernement ne proposera pas de l'étendre aux élections à la province et à la commune. Il n'est cependant pas impossible que, sur le terrain communal, la force des partis entre les communes de plus de cinq mille habitants et les autres : les premières sont dites « émancipées » parce qu'elles ne sont plus sous le contrôle des communes environnantes ; dans les autres, moins importantes, on trouve pour toujours facilement des administrations en perspective de voger à côté des chefs-lieux de cantons de divers groupes hostiles, entrés dans le Conseil par la petite porte de la représentation proportionnelle, pourraient payer définitivement les petites communes du concours de beaucoup de citoyens plus aptes à administrer tranquillement qu'à discourir bruyamment. De ce côté une première concession serait vraisemblablement faite par le gouvernement aux adversaires de la représentation proportionnelle.

Une autre concession, plus importante, leur sera-t-elle faite ? Le gouvernement persistera-t-il, comme il en a eu pendant longtemps l'intention, à supposer à l'extension de la représentation proportionnelle aux élections communales ? Il lui sera difficile de persister définitivement dans ce projet : toutefois, les élections provinciales n'ayant lieu qu'en 1904, tandis que les prochaines élections communales doivent normalement avoir lieu en 1903, il n'est pas impossible qu'il limite la première réforme électorale au terrain communal et que, ultérieurement, il laisse à la « loi qui doit choses » le soin d'achever sur le terrain provincial l'œuvre qui aura été accomplie sur le terrain législatif et sur le terrain communal. Ce qui complique le problème, au point de vue provincial, c'est que des maintenant, on réclame l'application de la représentation proportionnelle au recrutement des membres des députations permanentes — ce dont le gouvernement ne veut pas entendre parler. On pourrait, pendant qu'on y est, soulever la même prétention en ce qui regarde le recrutement des membres des Collèges échevinaux. On ne le fait cependant pas. La raison de cette anomalie, la voici : ce sont les catholiques qui détiennent la majorité au sein des deux sortes de députations permanentes, tandis que ce sont les partis de gauche (libéraux et socialistes) qui dominent dans le plus grand nombre des Collèges échevinaux des communes importantes. Or ce sont les partis de gauche qui parlent d'étendre aux députations permanentes les règles de la représentation proportionnelle.

— × —

Deux autres questions commencent aussi, l'une à passionner le chef les esprits, l'autre à préoccuper les hauts fonctionnaires de l'administration des chemins de fer. La première est la question scolaire, non définitivement résolue par les lois de 1884 et de 1895. L'autre, c'est la question des prêtes qui occasionnent au Trésor public les accidents des chemins de fer et l'indemnisation de leurs victimes.

Nous parlerons de l'une et de l'autre dans une lettre ultérieure.

LIBER.

UNE COLLISION DE TRAINS A LICHTERVELDE

CINQUANTE BLESSÉS

Une collision de chemin de fer s'est produite, lundi soir, vers cinq heures, près de la gare de Lichtervelde. Un train allant de Gand à Furnes, a été heurté par un train se dirigeant vers Roulers. Le choc a été si violent que tous les voyageurs — une cinquantaine environ — ont été blessés. Un petit enfant a été projeté par la portière du compartiment dans lequel il se trouvait, dans un champ qui borde la voie. Les contusions reçues par la petite victime sont heureusement sans gravité. Un des blessés se plaint de lésions internes. On ne signale aucun mort. Le train venant de Gand est arrivé à Furnes à six heures, c'est-à-dire avec trois quarts d'heure de retard. D'après les premiers renseignements, la cause de l'accident serait due à une erreur d'aiguillage.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — Mgr l'Evêque de Bruges a nommé : Vicaire de St-Anne, à Bruges, M. De Poortere, professeur au Collège St-Louis, en remplacement de M. Barthélémy, à Mouscron, M. Dubar, prêtre auxiliaire ; vicaire de St-Antoine, à Ostende, M. Claeys, prêtre auxiliaire.

UN VOL DE 300.000 FRANCS A LA HULPE. — Des malfaiteurs se sont introduits la nuit dernière dans le château de M. Ernest Solvay, à la Hulpe. Ils ont fracturé tous les meubles et dédaigné l'argenterie et les objets d'art, ils ont emporté pour 300.000 francs de titres. Les auteurs de ce vol audacieux sont activement recherchés.

UNE AMBASSADE CHINOISE A OSTENDE. — L'ambassade chinoise, chargée de représenter l'Empire du Milieu au couronnement d'Edouard VII, est arrivée à Ostende cet après-midi, venant de Londres. L'ambassade comprend quatorze personnes, parmi lesquelles le prince impérial Tsaï-Tao-Lin. L'ambassade a été reçue par le gouverneur de Bruges, le comte d'Ursel, qui a présenté les hommages de la province au nom du Roi.

SOTTEGHEM

UN GARDE DE TRAIN BLESSÉ PAR UNE PIERRE. — Un garde qui se trouvait, mardi, dans le fourgon de tête du train 2512 partant de Bruxelles à midi et demi, a reçu au front une grosse pierre pesant un kilog. lancée sans doute par un gamin se trouvant sur le pont de Leuvergem, près de la station de Sotteghem. Le garde a été grièvement blessé. Il a été soigné par un médecin de Sotteghem et transporté à Bruxelles, par le train de cinq heures, dans sa famille. La gendarmerie a ouvert une enquête pour rechercher l'auteur de cet acte de mauvais gré.

GAND

MARIAGE. — Le 1er juillet a été célébré à Gand, le mariage de M. Etienne Stiénon du Pré, fils de M. le sénateur Stiénon du Pré, avec Mlle Alice Van Tieghem de ten Berghe. Les témoins du marié étaient ses oncles, M. de Trooz, ministre de l'Intérieur, et M. H. Stiénon du Pré ; ceux de la mariée étaient : M. le baron Herry, ancien sénateur de Gand, et M. de la Roche.

COURTRAI

DANS LA POLICE. — Par décision du Conseil communal, les démissions des agents de police Emile Vergote et Desiré Maineur sont acceptées. Les agents sont remplacés par MM. Aimé Vandelbogaerde et Edmond Vercauteren.

CORTÈGE POPULAIRE ET CONCOURS DE DRAPEAUX. — Bon nombre de sociétés ont déjà répondu à l'appel que leur a adressé le Comité institué à Courtrai, pour l'organisation d'un cortège populaire et d'un concours de drapeaux, à l'occasion du 600e anniversaire de la bataille des Eperons d'or. Le cortège se déroulera le dimanche 17 août 1902. De nouvelles demandes d'adhésion parviennent encore journellement. Pour satisfaire à toutes ces demandes, le Comité a décidé d'accepter les adhésions jusqu'au 31 juillet prochain. Les sociétés qui n'auraient pas reçu le programme et les dispositions générales, sont invitées à les réclamer à l'Hôtel de Ville de Courtrai.

MOUSCRON

LE TRIDUUM DES BARNABITES. — Aujourd'hui jeudi commencerait dans l'église du Sacré-Cœur le Triduum et la fête de Saint-Antoine-Marie Zaccaria, fondateur des Barnabites. Pendant ces trois jours, auront lieu une messe, le matin à sept heures, avec chants, puis la vénération des reliques du saint. Le soir, à sept heures et demie, chapelet, prière à Saint-Antoine-Marie et salut.

LUINGNE

UNE TROUVAILLE. — Un porteur du « Journal de Roubaix », M. Bourlez, a trouvé mardi matin dans la commune, sur le chemin d'Herseaux, un instrument de musique en cuivre. On peut le lui réclamer à Roubaix, rue des Trois-Ponts, 27.

DADIZEELE

ARRESTATION. — La gendarmerie de Menin, en tournée dans cette commune a arrêté un nommé Odon Rootiers, né à Etterbeek-lez-Bruxelles, condamné à deux années d'emprisonnement de six mois chacune, pour vol. C'est pour purger ces condamnations que Rootiers a été arrêté.

ANTOING

UN CAS D'INSOLATION. — Lundi après-midi, les ouvriers de la fabrique à ciments Bara, Vion et Cie, ont trouvé dans la cour de l'usine, le cadavre d'un de leurs compagnons, Fontaine Isidore, âgé de 15 ans, et demeurant à Fontenoy. Le malheureux était couché dans une masse de sang noirâtre qui lui sortait par la bouche et les oreilles. On crut d'abord à une asphyxie par l'acide carbonique des fours à chaux ; mais l'enquête faite par M. le juge de paix et l'examen du cadavre par M. le docteur Lespinne, ont prouvé que Fontaine avait été frappé d'insolation.

MONS

GÉOMÈTRE-ARPENTEUR. — La Commission provinciale du Hainaut chargée d'examiner les candidats à la place de géomètre-arpenteur, siégera à Mons, le 31 juillet, pour la première série, et le 7 août, pour la seconde.

MILICE. — Le Conseil de révision siégera les 4, 5, 8, 9, 10 et 11 juillet 1902.

MUTUALITÉS SCOLAIRES. — Le deuxième congrès de la Fédération des mutualités scolaires, sous la présidence d'honneur de M. Raoul du Sart, gouverneur du Hainaut, aura lieu à Mons, le 6 juillet. Il coïncidera avec la visite du prince Albert et l'ouverture de l'Exposition-concours d'agriculture. — Voici l'ordre du jour du Congrès : 1. Rapport sur la situation de la Fédération, par M. Houben. — 2. Des moyens d'assurer le succès des mutualités scolaires, par M. Cuvelier. — 3. De l'affiliation des instituteurs à la Caisse de retraite par M. Scurbiaq. — 4. De l'organisation des conférences sur la mutualité, pour être intéressantes et fructueuses, par M. l'avocat Dupré, de Courtrai. — 5. De la mutualité scolaire et des œuvres postscolaires, par M. Petit, inspecteur de l'enseignement primaire, à Paris.

GAURAIN-RAMECROIX

SUCCÈS DE LA FANFARE DE GAURAIN, AU CONCOURS DE DENAIN. — La fanfare « L'Indépendante de Gaurain » qui participait pour la troisième division (fanfares étrangères), au concours international de Denain, a remporté les prix suivants : 1er prix de lecture à vue et le 1er prix d'exécution à l'unanimité.

TOURNAI

CONSEIL PROVINCIAL. — En séance du 1er juillet, le Conseil a validé l'élection en qualité de conseiller provincial du canton de Tournai, de M. Henri Casterman, président de la Propagande catholique tournaisienne. M. Casterman succède à feu M. Elie Delannay.

UN INCENDIE. — Lundi dans la soirée, des gamins ont mis le feu à une meule de paille appartenant à M. Dipoulion et placée dans un champ, au faubourg de Morelle. Il y a plus de deux cents francs de dégâts couverts par l'assurance.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Le programme de la journée de dimanche, bien que très chargé, s'est accompli à la satisfaction générale des membres de l'U.S.T. et de leurs amis. Le départ du raid-papiers a été donné à neuf heures. D'un bout à l'autre, la course a été menée avec beaucoup d'entrain, bien que certaines surprises de la part de sérieux aient pu toujours agréable pour des partants favoris. Leur vex au terrain s'est faite en moins de onze heures, dans l'ordre suivant : 1er, Alfred Destailleurs ; 2e, Adhémar Lains ; 3e, Albert Destailleurs ; 4e, Lefebvre ; 5e, François Delvoye ; 6e, Struyve ; 7e, Filipo ; 8e, Henry ; 9e, Dubrulle ; 10e, Hudelor ; 11e, Cottenier ; 12, R. Lains ; 13e, Dubocque ; 14e, Lombotte ; 15e, Levy. Les autres arrivent à quelques minutes d'intervalle l'un de l'autre. Les prix sont ensuite remis au terrain même aux quinze premiers classés. Le président félicite les vainqueurs, remercie les amis de l'U.S.T. qui, par l'envoi de quinze prix, ont donné à la section cycliste une preuve d'intérêt bien net. Dans l'après-midi, la participation de l'U.S.T. à la manifestation charitable, organisée par les Anciens Colombons de Tourcoing, au profit des sinistrés de la Martinique, n'a pas démenti le succès de la réunion du matin. Les deux groupes représentaient le sport à travers la vie : une voiturette-remorque, coquettement fleurie et enrubannée, contenait deux fillettes représentant les sports enfantins : l'une en costume de précoce footballeuse (!) et l'autre en mignonne joueuse de lawn-tennis. Autour de la voiturette, comme gardes du corps et rameneurs des sous qui pleuvaient, une section de pupilles en costume de footballeurs et de cyclistes aux machines décorées. Le grand char qui suivait était par leurs divers attributs, les sports de l'adolescence, de la fleur de l'âge et de l'âge mûr, aussi également très remarqué et les anémones ont été très fructueuses. En terminant le récit de cette belle journée, rappelons aux sociétaires que la réunion mensuelle de juillet est fixée au mercredi 2 juillet.

UNE COURSE WATTRELOS-ARMENTIÈRES. — Un groupe de cyclistes réunis à l'estaminet Constant Baudry, rue de Roubaix prolongée, à Wattrelos, ont décidé d'organiser, pour le 10 août, une course vélocipédique, sur le parcours Wattrelos-Armentières et retour, soit 55 kilomètres, au profit des pauvres de la ville. En attendant l'arrivée des coureurs, une course de tout-petits, pour jeunes gens âgés de moins de 16 ans, sera organisée. De superbes prix seront décernés aux vainqueurs.

LA COURSE ROUBAIX-WARNETON et retour, soit 47 kilomètres, organisée par la maison Browaeys de Gryter, a obtenu un vif succès. Le départ a été donné à trente concurrents, à quatre heures. Le public nombreux qui se trouvait au départ de la course, a assisté à l'ascension de deux ballons. Voici les résultats de la course : 1er, J. Dubus, à 6 h. 10 ; 2e, C. Eggermont ; 3e, F. Castiaux ; 4e, H. Leroux ; 5e, C. Degrève ; 6e, M. Dewally ; 7e, V. Vandenhoecke ; 8e, O. Rousse ; 9e, C. Deschamps ; 10e, E. Bauwens ; 11e, A. Hermans ; 12e, G. Desaine ; 13e, G. Cocheteux ; 14e, M. Planckes ; 15e, H. Debacker (un 100 kilos) ; 16e, E. Huistaert ; 17e, R. Lemoine ; 18e, D. Lestarky ; 19e, K. Dubus, à 6 h. 56. Les autres coureurs ont abandonné en cours de route. Ces résultats sont superbes et nous ne pouvons que féliciter organisateurs et coureurs.

A PROPOS DE ROUBAIX-WARNETON. — Plusieurs nous ont demandé si le vainqueur de la course Roubaix-Warneton et retour montait une machine sortant de la maison Truffaut et Corman, place de la Liberté, à Roubaix.

FOOTBALL

STADE ROUBAISIEN. — Ce soir, mercredi, à huit heures et demie, au Café Belle-Vue, réunion générale obligatoire du mois. Ordre du jour : 1. Lecture des rapports du mois ; 2. Encaissement des cotisations ; 3. Election de nouveaux membres ; 4. Engagements aux Grands Prix du R.C.R. ; 5. Recommandations du président ; 6. Questions diverses importantes.

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Ce soir, mercredi, 2 juillet, à huit heures et demie, au Café Delvoye, réunion mensuelle de juillet. Ordre du jour : Réception de nouveaux membres ; renouvellement partiel de la Commission de sports athlétiques ; championnats vélocipédiques ; réunion athlétique du 6 juillet.

LA PÊCHE

LA PÊCHE A WARCOING. — On nous prie d'informer les pêcheurs à la ligne qu'à partir de ce jour la pêche est permise à tout pêcheur muni d'un permis de l'Etat, dans le bief partant du pont de la Pomme d'Or jusqu'à l'Escaut, à Warcoing.

COURSES A PIED

RED STAR CLUB ROUBAISIEN. — La première réunion sportive de l'Union des sociétés libres du Nord et organisée par le R. S., a obtenu beaucoup de succès ; quarante-deux athlètes des différentes sociétés de Roubaix se sont présentés. Voici les résultats des différentes épreuves :

100 mètres, scratch : 1er, A. Lepers (R.S.) ; 2e, R. Dewitte (S.C.) ; 3e, A. Petit (I.C.) ; 4e, G. Lagniaux (R.S.). Gagné par 1 m. 50. — 400 mètres, scratch : 1er, R. Dewitte (S.C.) ; 2e, A. Boll (U.C.) ; 3e, A. Vanhamme (R.S.). Gagné par 8 mètres. Temps 1'00" 3/5. — 800 mètres : 1er, Dejaeger (U.C.) ; 2e, A. Serbruyns (S.C.) ; 3e, Dérégnaucourt (I.C.). Gagné par 3 mètres. Temps, 2'25". — 1.500 mètres : 1er, Dérégnaucourt (I.C.) ; 2e, Beaucourt (S.C.) ; 3e, Bowie (U.C.). Gagné par 25 mètres. Temps, 4'40". — Disque : 1er, A. Boll (U.C.) 22 m. 09 ; 2e, G. Lagniaux (R.S.). 21 m. 36 ; 3e, P. Clement (R.S.). 21 m. 06. — Poids : 1er, Ketels (U.C.), 8 m. 50 ; 2e, Delescaut (U.C.), 8 m. 49 ; 3e, Gaillet (S.C.), 8 m. 44. — Saut en longueur : 1er, A. Boll (U.C.), 4 m. 84 ; 2e, Delescaut (U.C.), 4 m. 83 ; 3e, P. Dewitte (S.C.), 4 m. 76. — Classement par sociétés : 1re, Union Chrétienne ; 2e, Sporting-Club ; 3e, Red Star ; 4e, Iris-Club.

LES GRANDS PRIX DU RACING-CLUB ROUBAISIEN. — LES COUREURS ET ATHLÈTES PARISIENS. — Une des preuves les plus convaincantes du succès obtenu annuellement par les Grands Prix du Racing-Club Roubaisien, est le déplacement toujours grandissant des athlètes parisiens. L'an dernier, ceux-ci n'étaient que deux, et voilà qu'en 1902, la capitale est représentée dans toutes les épreuves sans exception de la grande journée classique du Racing-Club Roubaisien. Dans le 100 mètres, Paris n'a pas moins de sept représentants : Moulinet, Fabre, Dorizon et Lebègue, du Racing-Club de France ; Adalbert, Espir et Pourin, de l'Association Sportive internationale ; — dans le lancement du poids : Dorizon, De Saint-Cyr, du R.C.F., et Gouvert, du Cercle Pédestre d'Asnières ; — dans le 250 mètres scolaires, R. Dorizon, du Club Athlétique du Collège Rollin ; — dans le saut en longueur : Dorizon, du R.C.F. ; — dans le saut en hauteur : Adalbert et Pourin, de l'A.S.I. ; — dans le Grand Prix du R.C.R. : 400 mètres plat : Moulinet, Fabre (R.C.F.) et Espir (A.S.I.) ; — dans le lancement du disque : De Saint-Cyr, Lebègue (R.C.F.) ; — dans le 250 mètres haies : Lebègue, Fabre, Dorizon (R.C.F. ; — et, enfin, dans le 1.000 et 2.000 steeple : Salomez, du Racing-Club de France. — Indépendamment de ces athlètes, notons encore la participation de Moreau, l'excellent stayer du Stade Athlétique Sézanne, qui prendra part au 1.000 mètres plat et au 2.000 mètres steeple, ainsi que de Hémard, du même club, qui disputera également cette dernière épreuve. De tous côtés, nous viennent des demandes de renseignements sur l'organisation et sur la façon dont il sera procédé au tirage des primes de la souscription de la Bouchée de Pain. Bornons-nous à dire aujourd'hui que tous ces détails sont étudiés très sérieusement et que nous les publierons samedi prochain.

HIPPISME

COURSES A ENGHIEN. — Paris, 1er juillet. — (Par dépêche.) — Prix de la Vallée (course de haies), à vendre aux enchères publiques, 3.000 fr., 2.500 m.) : 1er, Eglantine III (H. Hall), poids 95.50, placé 23.50, pelouse 44.50, placé 11.50 ; 2e, Petite Princesse (Collier), pes. 16.00, pel. 8.00 ; 3e, Kathleen II (Wright), pes. 26.50, pel. 19.00. — Prix du Perigord (steeple-chase, 5.000 fr., 4.000 m.) : 1er, Argument (Chapman), poids 26.50, pel. 10.00. — Prix de la Guyanne (course de haies, 3.000 fr., 2.600 m.) : 1er, Audino (G. Brown), poids 25.50, placé 15.50, pelouse 18.50, placé 8.50 ; 2e, Sifé (T. Brown), pes. 24.50, pel. 12.00 ; 3e, Kingalie (Collier), pes. 13.50, pel. 7.00. — Prix de Graves (steeple-chase d'essai, 4.000 fr., 3.400 m.) : 1er, Bébé (Gibbon), poids 15.50, placé 11.50, pelouse 7.00, placé 6.50 ; 2e, Roi de l'Air (Wright), pes. 13.00, pel. 6.50. — Prix du Rouergue (course de haies, 6.000 francs, 2.500 m.) : 1er, Brizard (Hurtz), poids 72.00, placé 25.00, pelouse 26.00, placé 15.00 ; 2e, Frying Gon (F. Barton), pes. 20.50, pel. 12.50 ; 3e, Verfème (G. Brown), pes. 45.50, pel. 18.50. — Prix du Bordelais (steeple-chase, handicap, 4.000 fr., 3.500 m.) : 1er, Vagabond (Wright), poids 28.50, placé 19.00, pelouse 15.00, placé 8.50 ; 2e, Touche à Tout (T. Brown), pes. 28.50, pel. 12.00.

COURSES A FOREST. — Lundi 30 juin. — Prix Tipster (1.500 fr., 1.200 m.) : 1er, Enigme, à M. Goffin ; 2e, Fatun ; 3e, Hypothèse. — Prix Tom (2.000 francs, 1.600 m.) : 1er, Coulon, à M. Picquet ; 2e, Marsy ; 3e, Bordeworth. — Prix Chevron Rouge (1.500 fr., 1.200 m.) : 1er, Scorpion, à M. Ashmun ; 2e, Gaspard ; 3e, Hoppolande. — Prix Doncaster (2.500 fr., 1.600 m.) : 1er, Jurançon, à M. Rihencourt ; 2e, Isaberg. — Handicap de Juin (2.200 fr., 1.700 m.) : 1er, Nimble One, au capitaine Everrein ; 2e, Quesnoy ; 3e, Rue pâlée.

CHRONICUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Les Deux Roubaisiennes rappellent aux amateurs dont le pigeonnier est situé dans un rayon de 15 kilomètres leurs concours de Bordeaux du 5 juillet. Prix d'honneur 1000 francs. Mise 2 fr. par pigeon. Inscription des pigeons mercredi 2 juillet, de 2 à 7 heures du soir, chez M. Lecerf-Desfontaines, rue de Tourcoing, 127. Un magnifique objet d'art sera offert à titre de souvenir du concours national des Deux Roubaisiennes au premier pigeon désigné. 9187

ROUBAIX. — Les Amis Réunis, établis chez M. Lemyze, rue de Beaumont, organisent pour le mercredi 9 juillet un concours pour Roubaix (rayon du Centre) sur Saint-Just. 100 francs de prix d'honneur. Mise en paniers la veille, de quatre à sept heures du soir. — Mise : 1 fr. 50 dont 1 fr. pour prix et 0 fr. 50 pour frais. 9274d

— Les Eclaireurs de Nice, établis chez M. G. Fournieu, Au Lapin d'Or, rue Saint-Joseph, 48, préviennent les amateurs qu'ils donneront un dressage sur Corbeil. — Toutes les semaines, mise en paniers le jeudi soir. 9273d

Résultats :

ROUBAIX. — Sainte-Maure, rue Pauvrée ; 455 pigeons, dont 56 Derby seul, ont été lâchés à 6 heures, par M. Beauvallez. — 1er, Joye, 1.5p. ; 2e, Browaeys fils, 7p. ; 3e, E. Dujardin ; 4e, Suys, Tourcoing, 5p. ; 5e, E. Bécle, p. ; 6e, Dupont, Lesquin, 5p. ; 7e, Pauwese, 6p. ; 8e, E. Dujardin ; 9e et 10e, Regnier-Sellier, Lille, 5p. ; 11e, G. Himan, 4p. ; 12e, Barge, Roncbin, 4p. ; 13e, Delmotte ; 14e, Lannoy, Lambersart, p. ; 15e, P. Sum, Tourcoing ; 16e, E. Dujardin ; 17e, Louis Liagre ; 18e, Leroy, Lille, 5p. ; 19e, Devuyvette, Tourcoing, 6p. ; 20e, P. Sum, 4p. ; 21e, Dupont, Croix, 2p. ; 22e, Jadin, Fâches, 3p. ; 23e, Bourlet, Tourcoing, 2p. ; 24e, Roussel, Wattrelos, 5p. ; 25e, Lefebvre, Tourcoing, 5p. ; 26e, Charles